



## LA LETTRE D'INFORMATION CHANTIER DES ESPACES PUBLICS

### *Aménagement*

#### **du parvis arrière de la Mairie - Grenette**

La commune de Moirans-en-Montagne fait partie des 40 bourgs-centres de Bourgogne-Franche-Comté retenus pour l'opération « Revitalisation des Bourgs-centres » portée par la Région BFC en lien avec le Parc naturel régional du Haut-Jura.

Cette action permet de redynamiser et valoriser un territoire en s'appuyant sur le paysage urbain existant et en créant de l'attractivité.

La première partie des travaux a été réalisée et achevée. Elle concernait la rue Pasteur et les places de Verdun et Robert Monnier.

Les travaux de requalification des espaces publics se poursuivent en mettant l'accent sur les espaces stratégiques du centre-ville. La deuxième tranche des travaux porte donc sur le parvis arrière de l'Hôtel de Ville et de la Grenette et les parkings adjacents. Cette opération vient compléter les travaux de mise aux normes PMR et SSI (accessibilité et incendie) de la mairie et de mise en valeur de l'édifice, avec la restauration du portail arrière de la Grenette et des « bois debout ». Un troisième volet, non moins important, porte sur l'effacement des réseaux électriques aériens. L'ensemble de ces aménagements permettra de faciliter la circulation de tous et de redonner vie au centre-ville avec par exemple la création d'aires de jeux pour les enfants.

Accompagnée financièrement dans ce projet par l'Etat, la Région BFC, le Département du Jura et le SIDEC, la commune investit pour le confort et l'amélioration du cadre de vie des habitants, des commerçants et des touristes, mais aussi pour valoriser les équipements, services et associations et créer des espaces publics favorisant le vivre ensemble. Le calendrier des travaux a pris du retard en raison des fouilles archéologiques. La commune met tout en œuvre pour que les travaux d'aménagement de la Rue Voltaire soient achevés avant l'hiver, en partenariat étroit avec les entreprises BALLAND, SJE et VIA SYSTEM, pilotées par la maîtrise d'œuvre CHARDON Paysage et le SIDEC avec la Société SBTP pour la gestion des réseaux secs.

#### **En quoi consiste cet aménagement ?**

Il est prévu entre autres d'aménager une zone de ralentissement et de rencontre (identique à celles de la place de Verdun et du Parvis de l'Eglise) à l'arrière de l'Hôtel de Ville et de la Grenette, afin de sécuriser et de favoriser les circulations douces, ainsi que le partage de l'espace public routier entre tous les usagers du piéton au bus en passant par les deux roues. Cet aménagement permettra de mettre en valeur l'Hôtel de Ville inscrit au titre des monuments historiques, en redonnant tout son cachet à l'édifice.

Pour ce faire, il a été décidé d'utiliser un revêtement adapté et qualitatif : le béton désactivé, préféré au traditionnel goudron, car il offre une meilleure résistance et répond de façon durable aux enjeux de transition énergétique et écologique.

#### **Les travaux et leur impact sur votre quotidien :**

La réalisation de cette zone de rencontre nécessite de neutraliser une partie de la rue Voltaire pendant une durée de 6 semaines, non seulement pour la mise en œuvre de ce matériau et son séchage mais surtout, et avant tout, pour la sécurité des ouvriers de l'entreprise BALLAND travaillant dans cette zone étroite et particulièrement passante de la rue Voltaire.

La commune, consciente des désagréments pouvant être occasionnés durant cette courte période, met tout en œuvre pour maintenir l'accès aux commerces et au centre-ville. Ainsi, un plan de circulation provisoire sera mis en place pour cette période de 6 semaines soit du 14 septembre 2021 au 22 octobre 2021. Nous vous remercions pour votre compréhension, la sécurité de tous durant ces travaux fait partie de nos priorités et préoccupations.

Le Maire, Grégoire LONG

# Modification de la circulation au centre-ville du 14/09/21 au 22/10/21

